



Pour diffusion immédiate

## **CHRISTINE NORMANDIN AGIRA POUR LA RIVIÈRE RICHELIEU**

**Saint-Jean, le 24 septembre 2019** – La candidate du Bloc Québécois dans Saint-Jean, Christine Normandin rencontrait le 14 septembre dernier l'Association des Riverains et Amis du Richelieu, un organisme qui lutte pour la protection de la rivière Richelieu.

Le Richelieu subit depuis de nombreuses années plusieurs problèmes : érosion des berges, navigation irrespectueuse, qualité de l'eau potable et cela affecte en conséquence la qualité de vie des citoyens habitant ses rives.

La candidate bloquiste est consciente du problème et constate que les gouvernements ne prennent pas leurs responsabilités. « La rivière Richelieu est une richesse pour les citoyens de la circonscription de Saint-Jean, mais fait aussi partie du lieu de vie et de travail de plusieurs. Les Johannais méritent de se faire entendre. Je veux être leur voix à Ottawa et faire avancer cet enjeu. » expliquait Mme Christine Normandin.

Élue, la candidate du Bloc Québécois dans Saint-Jean travaillera de concert avec la Commission mixte internationale (CMI), pour entre autres, évaluer la possibilité d'utiliser le canal de Chambly comme bassin de dérivation des eaux.

### Une crise climatique qui aggrave le problème

Les riverains de la rivière Richelieu ont directement été touchés par les inondations printanières. Le problème semble s'accroître, à chaque année davantage de citoyens sont touchés, les glissements de terrain et l'érosion du terrain augmentent. « Le réchauffement climatique est une cause principale de ces problèmes. Nous ne pouvons plus éviter la question. » rappelait la candidate du Bloc Québécois dans Saint-Jean.

Pour faire face à cette situation, le Bloc Québécois redéposera un projet de loi donnant au gouvernement du Québec le pouvoir d'accepter ou non les projets sous juridiction fédérale qui concernent l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement. Les Québécois méritent d'avoir le dernier mot quand il est question de projets qui touchent leur territoire et c'est le cas dans la situation de la rivière Richelieu.



Une péréquation verte pour redonner aux provinces responsables

Depuis 2005, les émissions de GES n'ont pas diminué au Canada. « On se casse la tête à chercher des façons de réduire les GES dans le système actuel, alors que la solution, c'est de changer le système. » affirme le chef du Bloc Québécois Yves-François Blanchet.

Le Bloc Québécois propose un incitatif financier convainquant à la lutte aux changements climatiques. Le programme du parti prévoit qu'Ottawa impose une taxe sur le carbone dans les provinces où les émissions de gaz à effet de serre (GES) par habitant sont plus élevées que la moyenne canadienne.

Le fruit de cette taxe serait ensuite versé aux provinces où les émissions de GES sont inférieures à la moyenne, réparti selon leur performance environnementale. « Le Québec serait évidemment gagnant dans cette formule de péréquation, étant la province qui pollue le moins au Canada. » expliquait Mme Christine Normandin.

- 30 -

Pour information : Raphaël Lavoie  
Responsable des communications de Christine Normandin  
514-690-7664  
raphlavoie18@gmail.com